Image not found or type unknown

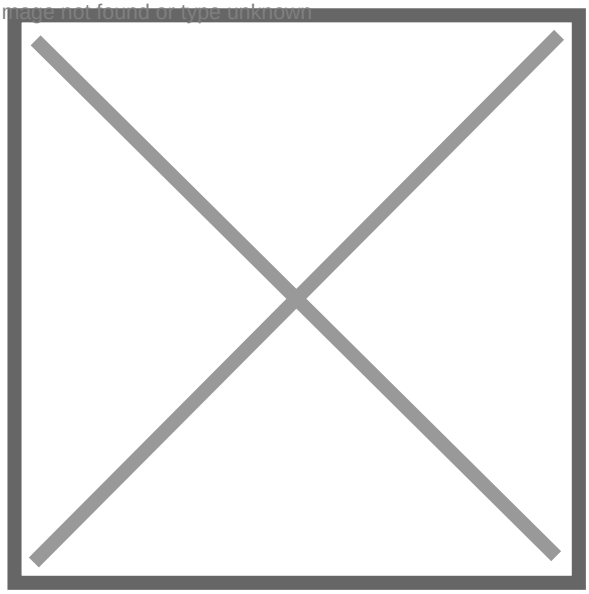

Récidive avec alcool et depistage de drogues? tjr pas de réponse!

Par **Ben0014**, le **27/11/2007** à **15:21**

Bonjour, il y a trois mois, je me suis fait contrôlé à l' éthylotest avec un taux de 0.43 mg/l, j' ai accepté une amende de compôsition pénale de 200 euros et me suis vu suspendre mon permis pour 2 mois.

Arrivé a ce delai, j' ai donc recu une convocation pour la visite medicale en préfecture, me demandant d' effectuer la prise de sang habituelle (gama gt), ainsi qu' un examen concernant la recherche de cannabis.

Lors de ma premiere suspension, à la deuxiéme visite en prefecture (1 an aprés), le médecin m' a demandé si je fumais du cannabis, j' ai répondu occasionnellement (de bonne fois et comptant sur le secret medical..), ce qui fut marqué sur le dossier alors que je n' ai jamais été controlé au volant.

Résultats, lors de ma derniere prise de sang le labo à éffectué une recheche multidrogues, le taux de gama était bon, mais positif au cannabis et a la cocaine, cela va t il etre cumulé a la recidive ? Y aurai t il une forme de vice de procédure(entre recherche canna et multidrogue)? Les résultats sont ils sous le secret médical? Peuvent ils prouvé que lors de mon controle plus de 2 mois au paravant, j' était sous l' empire de l un de ces produits?

Merci pour votre réponse, cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés